

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PROJET DE RESIDENCE ETUDIANTE RUE DES ARCHIVES A FONTAINEBLEAU : UN RENDEZ-VOUS D'ECHANGES CONSTRUCTIFS



Le mercredi 6 décembre, à l'initiative de la commune d'Avon et en présence du maire de Fontainebleau, s'est tenue la réunion publique sur le projet de résidence étudiante qui sera réalisée par la SEM du Pays de Fontainebleau, rue des archives à Fontainebleau.

L'occasion pour chacun de partager sa vision de ce projet qui répond à la stratégie universitaire de l'agglomération et de la ville de Fontainebleau. La nécessité partagée par les deux villes, de promouvoir le logement étudiant social, a été fortement défendue. Dans le cadre de sa présentation, la commune d'Avon a d'ailleurs souhaité voir se réaliser la même opération de résidence étudiante que celle de Fontainebleau en construisant un bâtiment identique sur les parcelles du bar « le départ » situées en face de la gare de Fontainebleau Avon.

Ce débat ouvert a permis de mettre en avant les évolutions majeures du projet, avec la baisse de 2 étages, le retrait d'une cinquantaine de chambres et la vocation environnementale affirmée de la construction. Il affiche désormais un épannelage réparti sur deux bâtiments : l'un en R+3, et l'autre en R+4 pour éviter l'effet de masse. Il conserve un tiers d'espaces verts grâce à la création d'un corridor écologique de 1 000 m² qui entoure le bâtiment. La fonction de cet espace est de préserver une trame verte en renforçant la végétation existante, tout en protégeant visuellement les habitations et le stade de foot.

La résidence de 168 chambres, construite selon la norme *HQE*, sera le premier projet du territoire à atteindre ce niveau de performance écologique. Après le cinéma des Halles de Villars et le siège de la société Picard, ce troisième bâtiment construit en lisière des friches militaires du sud de Fontainebleau, poursuit la stratégie de développement et d'ouverture de ces fonciers. La résidence étudiante de la rue des Archives complète ce travail de préparation et d'anticipation.

Imaginée par le cabinet d'architecte DUMONT ARCHITECTURE (BW), elle sera construite par la société BALLESTRERO pour le compte du bailleur FSM. Enfin, cet équipement traduit concrètement les ambitions de performances environnementales des projets portés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et la commune de Fontainebleau dans le projet de territoire.

À Propos de la SEM du Pays de Fontainebleau

La Société d'Economie Mixte (SEM) Pays de Fontainebleau est une entreprise spécialisée dans la construction et l'aménagement du territoire. Certifiée ISO 9001 et ISO 14001, elle propose, son expertise pour concevoir des solutions opérationnelles en termes de logements, d'équipements et de développement économique. Présente sur le Sud Seine-et-Marne (77) depuis 1962, elle évolue dans un environnement institutionnel, territorial et sociétal qui connaît de profonds changements. La SEM Pays de Fontainebleau s'attache à réunir des compétences pluridisciplinaires pour garantir une approche cohérente des enjeux urbains et économiques locaux.